Burqa: les sages valident la loi

07/10/2010 à 17h28

Le Conseil constitutionnel a validé aujourd'hui la loi interdisant le port du voile intégral dans l'espace public adoptée par le Parlement. La loi entrera donc en vigueur dans les prochains jours ou semaines. Les "Sages" n'ont émis qu'une seule réserve en précisant que cette interdiction ne pourrait pas s'appliquer dans "les lieux de culte ouverts au public".

Le Figaro

(Merci à Tom FC)